



Gabrielle Beyler
Secrétaire départementale

À

Monsieur l'Inspecteur d'Académie

SNUipp Isère

Bourse du travail
32 avenue de l'Europe
38030 Grenoble cedex 2
04 76 40 14 07
SNU38@snuipp.fr
<http://38.snuipp.fr>

Grenoble, le 19 septembre 2008

Objet : installation de base élèves dans notre département.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Après l'annonce par la presse du retrait de certaines données de Base élèves, la seule communication officielle sur ce sujet du Ministre de l'Éducation Nationale, a été celle du 17 juin 2008, prononcée devant la Commission des finances, de l'économie générale et du plan : « *J'ai trouvé que ce document (base élèves) était profondément liberticide. L'origine sociale des familles, la langue des parents, etc. ne nous intéressent pas. Le fait de les indiquer est inutile et n'est pas conforme à la tradition républicaine de l'école de Jules Ferry qui doit accueillir les enfants quels qu'ils soient, pourvu qu'ils soient d'âge scolaire. Nous avons donc modifié le décret relatif à la base élèves de façon qu'elle indique uniquement le nom et l'âge de l'élève.* »

En conséquence, la poursuite de collectes des données telle que vous demandez aux directeurs de la pratiquer dans votre courrier du 28 août, sur la fiche de renseignements s'avère en contradiction avec les déclarations du Ministre qui affirme que seuls le nom et l'âge doivent être collectés.

Nous demandons par ailleurs, que toutes les données « inutiles et non conformes à la tradition républicaine » déjà collectées soient supprimées du fichier Base élèves.

Si nous jugeons important de souligner ces derniers points, c'est que le fichier Base élèves continue à s'afficher à l'écran dans sa quasi-totalité.

Nous continuons à affirmer que les données qui sortent de l'école doivent rester anonymes. Dans ce sens, les informations demandées sur la « fiche en cas d'urgence », si elles sont nécessaires pour la sécurité de nos élèves, ne doivent en aucun cas servir à renseigner Base élèves.

D'autre part, vous aviez affirmé que le fichier serait sécurisé complètement dès la rentrée 2008. Nous constatons à ce jour que tel n'est pas le cas.

Enfin, c'est dans ce contexte que vous souhaitez prendre des mesures de retraits d'emplois concernant des collègues, dont les actions s'inscrivent dans l'exercice normal de la démocratie. Ces mesures nous apparaissent dénuées de fondement. Elles apparaîtront comme telles également, aux parents d'élèves et aux médias très attentifs actuellement au problème du fichage (notamment à travers la contestation du fichier Edvige).

Nous vous demandons donc, en l'absence d'élément nouveau de la part du Ministre de l'Éducation Nationale, d'annuler tout stage de formation, toute collecte de données pour Base élèves auprès des familles et de ne retirer aucun emploi de direction.

Nous sommes persuadés que vous aurez à cœur d'apaiser la situation dans notre département.

Recevez, monsieur l'Inspecteur d'Académie nos salutations respectueuses et l'assurance de notre attachement au service public d'éducation

Pour le SNUipp Isère,
Gabrielle Beyler